



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



Norwegian Ministry
of Foreign Affairs



Le Projet est financièrement soutenu par l'Union européenne, la République italienne et le Royaume de Norvège

Projet d'Appui à la Force conjointe du G5 Sahel dans la mise en œuvre du Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire



Bulletin d'informations N° 005
avril – juin 2021

Table-ronde à BAMAKO : le respect des droits de l'homme au centre de l'action de la Force conjointe pour la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme



Éditorial

Au cours du trimestre écoulé, la situation sociopolitique, sécuritaire et celle des droits de l'homme a été marquée par la disparition, au Tchad, du Président Idriss Déby Itno le 20 avril et le changement de Gouvernement au Mali. Ces événements avaient suscité de vives inquiétudes. Ce qui n'a pas cependant empêché la mise en œuvre du Projet du HCDH.

Le G5 Sahel a pu tenir le 27 mai, à Bamako, une réunion du Comité défense et sécurité du G5 Sahel (CDS), à laquelle a participé le projet. Cette réunion a pu faire avancer certaines questions importantes en adoptant le règlement intérieur du Collège sahélien de sécurité. Il faudra cependant attendre une prochaine réunion du CDS pour la

validation définitive de la Directive sur la Composante Police de la Force conjointe du G5 Sahel, qui est encore à l'étude par cet organe.

Le HCDH a aussi continué à faire le suivi des allégations de violations des droits de l'homme survenues à Téra au Niger au cours du premier trimestre de l'année.

Par ailleurs, le Projet a poursuivi l'appui au Secrétariat exécutif et à la Force conjointe du G5 Sahel pour l'élaboration d'une stratégie de protection des civils propre aux pays du G5 Sahel.

Ce trimestre aura été également marqué par la tenue à Bamako les 29 et 30 juin 2021, d'une table ronde sur la prévention de l'extrémisme violent, et dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par

présidée par le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel, Maman Sidikou. Cette activité, a été intégrée au plan de travail annuel 2021 du projet, à la demande de la Force conjointe, et sur recommandation des partenaires techniques du projet. Cette activité aura permis aux officiers supérieurs de la Force conjointe de renforcer leur compréhension du phénomène de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le contexte du Sahel, mais surtout la corrélation entre le respect des normes internationales des droits de l'homme et du droit humanitaire et la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Julien ATTACKLA-AYINON

**Coordonnateur du Projet d'appui à la Force
conjointe du G5 Sahel**

Niger : Formation de pré-déploiement au profit des prévôts de la Force conjointe

Du 31 mai au 4 juin 2021, à l'Ecole Nationale de Gendarmerie de Niamey, le HCDH a co-facilité une formation de pré-déploiement au profit des prévôts nigériens. La formation organisée par EUCAP-Sahel et la Force conjointe du G5 Sahel visait à préparer ces prévôts à mieux remplir leur rôle et leurs responsabilités au sein de la Force conjointe. Les sujets abordés lors de la formation ont porté sur la judiciarisation des opérations militaires, le rôle du prévôt, la conduite du premier interrogatoire, le Cadre de conformité de la Force conjointe du G5 Sahel, les violences sexuelles liées aux conflits, le traitement judiciaire des armes à

feu, la fiche de remise en liberté et le traitement des personnes en garde à vue.

Au total, 14 prévôts nommés par le Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale ont participé à cette formation. L'expert police et le chef d'équipe du projet d'appui à la Force conjointe au Niger ont présenté les modules relatifs au cadre de conformité aux droits de l'homme et à la lutte contre le terrorisme, tandis que ceux relatifs à la protection de l'enfance, au genre et aux violences sexuelles liées aux conflits ont été présentés respectivement par l'UNICEF et le FNUAP.

Dans ce numéro :

Editorial	1
Renforcement des capacités	2 - 4
Partenariats	5



L'expert Police du HCDH expliquant le Cadre de Conformité aux participants



Une vue des 13 prévôts nigériens suivant attentivement le programme de leur formation pré-déploiement

Mauritanie: Suivi-évaluation de la formation des formateurs et formatrices du CMPEO

Le 2 juin 2021, l'équipe du Projet en Mauritanie a conduit une visite au Centre du maintien de la paix et de l'entraînement opérationnel (CMPEO) dans le but d'y rencontrer les instructeurs. Cette activité s'inscrit dans le cadre du suivi de la formation des formateurs et des formatrices sur les droits humains et le droit international humanitaire, organisée par l'équipe du Projet à Nouakchott en mars dernier, en faveur des instructeurs de l'armée mauritanienne et huit instructeurs du CMPEO, qui contribueront à la formation des bataillons mauritaniens destinés servir sous le mandat de la Force conjointe. À l'occasion de cette visite de

terrain, deux d'entre eux ont informé le HCDH de ce qu'ils ont pu mettre en pratique les acquis de la formation et fait part de leur expérience d'enseignement en la matière.

L'équipe du Projet a aussi pu assister à un cours animé par un instructeur du CMPEO au profit de deux sections. Les techniques pédagogiques et une présentation Powerpoint ont été utilisées pour les besoins d'apprentissage des futurs soldats de la Force conjointe qui rejoindront le MAURIBAT. Ces derniers ont formulé des retours positifs sur l'exposé. La visite s'est terminée par des discussions pour l'identification des besoins pédagogiques.



L'équipe du HCDH et les instructeurs du CMPEO, au sortir de leur discussion le 2 juin

Mauritanie-Tchad-Niger : Poursuite des consultations sur la protection des civils



Des représentants de la Force conjointe du G5 Sahel, de la société civile mauritanienne et du HCDH posent aux côtés des autorités locales et nationales présentes à l'atelier diagnostique et de consultation sur la protection des civils, le 20 mai 2021 à Nouakchott

Dans le cadre du processus d'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils dans l'espace G5 Sahel, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel (SEG5S) a organisé, en collaboration avec la FC-G5S et avec l'appui du HCDH, des ateliers diagnostics et de consultations des parties prenantes à Nouakchott en Mauritanie (du 17 au 20 mai 2021), à N'Djamena au Tchad (du 31 mai au 3 juin 2021), et à Niamey au Niger (du 22 au 25 juin 2021). Ces trois ateliers qui ont réuni au total 140 participants dont 37 femmes, interviennent après celui du Mali tenu en novembre 2020.

A Nouakchott en Mauritanie, y ont pris part, 20 femmes et 36 hommes issus de la société civile du Hodh el Chargui (zone d'opération de la FC-G5S), de la Force conjointe du G5 Sahel, des Forces de défense et de sécurité, des autorités politiques et administratives régionales et locales, des représentants du système des Nations Unies, et plusieurs autres partenaires techniques. Au cours des sessions, les différents intervenants n'ont pas manqué de relever et de saluer les bonnes pratiques de la Mauritanie non seulement par rapport aux repentis de la radicalisation et de l'extrémisme violent, mais aussi et surtout du traitement approprié sur le plan juridique et judiciaire de l'incident des droits de l'homme de Mbeikth Lawash impliquant un ex-soldat de la FC-G5S.

A N'Djamena, c'est du 31 mai au 3 juin qu'ont eu lieu ces échanges entre 41 participants dont 11 femmes, représentant la Force conjointe du G5 Sahel, la Force multinationale mixte, les forces de défense et de sécurité, les autorités administratives et traditionnelles,



A Ndjamenâ aussi, militaires et civils débattent ensemble des solutions pour la protection des civils

les organisations de la société civile en provenance majoritairement des zones d'opération de la FC-G5S. Étaient également invités comme participants, les agences du système des Nations Unies et plusieurs autres partenaires techniques.

Les discussions ont permis d'identifier les violences basées sur le genre, les conflits intercommunautaires, le trafic d'êtres humains et le grand banditisme comme défis en termes de protection des civils.

Du 22 au 25 juin à Niamey, l'ouverture de l'atelier (qui a réuni 43 participants, dont 6 femmes) a été présidée par le représentant du Ministre du Plan, en présence de la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne au Niger, du représentant du Secrétariat exécutif du G5 Sahel, du Système des Nations Unies, de la Force conjointe du G5 Sahel, ainsi que ceux des Forces de défense et de sécurité (FDS) nigériennes.

Pour chaque activité, l'Union européenne, partenaire financier du projet d'appui à la Force conjointe du G5 Sahel, a participé aux cérémonies officielles d'ouverture. A chacune de ces étapes, les participants ont formulé des recommandations, qui serviront dans l'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils pour l'espace G5 Sahel dans le contexte des opérations militaires anti-terroristes. Il s'agit, entre autres, de la création et/ou au renforcement de mécanismes de protection existants pour une meilleure protection des civils de part et d'autre des frontières dans le cadre des opérations de la FC-G5S. Ce processus consultatif devrait se poursuivre avec la réalisation, avant la fin de l'année 2021, d'un atelier similaire à Ouagadougou, puis d'un atelier régional de capitalisation et de restitution. Suivra alors l'élaboration proprement dite, puis la validation du document de stratégie.

Mali : Une table ronde pour discuter de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre le terrorisme au Sahel



Une vue partielle des participants à la table ronde sur la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme, les 29 et 30 juin 2021 dans l'amphithéâtre de l'École de maintien de la paix à Bamako au Mali

Les 29 et 30 juin 2021, le Secrétariat exécutif et la Force conjointe du G5 Sahel, soutenus par le projet d'appui à la Force conjointe du G5 Sahel, ont réuni 18 officiers dont une femme, provenant de la Force conjointe (PCIAT, PC Fuseau et des Bataillons), afin de renforcer les capacités de ces officiers militaires, sur la prévention de l'extrémisme violent, du terrorisme et sur l'intégration et le respect des principes du DIH et du DIDH lors des opérations militaires par la Force conjointe.

A la demande de la FC-G5S qui a souhaité édifier ses officiers sur l'extrémisme violent afin d'accroître l'efficacité de leur action, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et la Force conjointe ont organisé à l'intention de ces derniers, avec le soutien technique du HCDH et de la MINUSMA, et grâce au soutien financier de l'Union européenne une table ronde sur le thème : « Prévention de l'extrémisme violent et lutte contre le terrorisme : médiation, analyse et résolution de conflits, une approche basée sur le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire ».

L'activité a eu lieu les 29 et 30 juin 2021, à l'École de maintien de paix (EMP) de Bamako, Mali. Au total, vingt (20) participants (19 hommes et 1 femme) ont pris part à cette activité. Ils proviennent de la Force conjointe du G5 Sahel (17 officiers du PCIAT et des PC-FZO), et deux représentants de l'état-major des armées du Mali et un représentant du Comité national de coordination des actions du G5 Sahel au Mali. Les présentations et discussions ont fourni aux participants une meilleure compréhension des causes profondes et des manifestations de l'extrémisme violent et du terrorisme en Afrique, en particulier dans la région du Sahel, les mobiles des acteurs et leurs modes opératoires ainsi que les mesures de prévention et de réponses respectueuses des normes internationales de protection des civils fondées sur le droit

international des droits de l'homme (DIDH) et le droit international humanitaire (DIH).

Pendant les deux jours, il y a eu la participation active de nombreux experts qui, en présentiel et en ligne, à travers les différentes sessions, ont examiné la thématique en question tout en touchant les aspects fondamentaux : dynamique et causes du phénomène ; défis de la médiation ; enjeux de protection et outils de prévention. Il convient ici de noter, en termes de prévention, l'intention affichée par la Force conjointe de renforcer son impact positif auprès des communautés par la mise en œuvre d'activités civilo-militaires plus robustes.

Conformément à la méthodologie choisie, chaque session a été suivie d'un large débat qui a permis aux participants de partager leurs expériences et d'apporter leurs propres contributions. Au cours de l'activité, certains participants ont souligné la centralité du terrorisme dans la question sécuritaire, souhaitant une action visant à accroître l'importance de la Force en renforçant ses moyens de contre-action.



Un expert du HCDH intervenant depuis Genève en Suisse sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme

Rencontre avec les partenaires du projet à Nouakchott



Du 15 au 22 mai 2021, le Coordonnateur du Projet d'appui à la Force conjointe du G5 Sahel, M. Julien Attakla-Ayionon a effectué une mission à Nouakchott, en Mauritanie dans le but de prendre part à l'atelier de consultation sur la protection des civils du 17 au 20 mai. En marge de cette mission, il a rencontré quelques-uns des principaux partenaires du projet d'appui à la Force conjointe du G5 Sahel dans le but de renforcer les liens de collaboration.

M. Attakla-Ayionon a ainsi été reçu par le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel, qui était accompagné pour l'occasion de son directeur de cabinet et des chefs des quatre départements Défense et sécurité, Gouvernance, Développement humain et résilience et Infrastructure. Les échanges ont aussi porté sur l'importance des activités civilo-militaires pour la Force conjointe, ainsi que la nécessité de travailler à la mise en place d'un mécanisme de partage d'information entre la FC-G5S et le SEG5S en vue de faciliter le plaidoyer avec les partenaires techniques et financiers mais aussi les populations du G5Sahel.

La rencontre avec l'Ambassadeur et Chef de la Délégation de l'Union européenne, a permis d'aborder des questions relatives aux activités du Projet d'appui à la Force conjointe, leur état d'avancement, mais aussi les perspectives. Cette discussion a aussi eu lieu, en marge de l'atelier sur la protection des civils, avec les acteurs de la société civile du Hodh el Chargui et les autorités de Nouakchott, à qui il a aussi été présenté les initiatives du Projet en cours et à venir, tant sur le plan régional que national.

Enfin, M. Attakla-Ayionon s'est entretenu avec le Président de la Commission nationale des droits de l'homme, le Chef du troisième bureau de l'État-major général des armées mauritaniennes et le Directeur du Collège de défense.

Au terme de ces échanges, M. Attakla-Ayionon s'est dit satisfait de la collaboration entre le Projet et ses partenaires régionaux, de même qu'avec ceux qui sont actifs au niveau national, à Nouakchott mais aussi dans la zone d'opération de la Force conjointe.



Élaboration de procédures opérationnelles permanentes (POP) et autres documents internes à la FC-G5S

Élaboration du Manuel du MISAD

L'équipe du projet a contribué à l'élaboration du manuel du MISAD (Mécanisme d'identification, de suivi et d'analyse des dommages causés aux civils) en formulant des amendements et suggestions qui ont été pris en compte par son partenaire CIVIC (*Civilians in Conflicts*). Ce manuel de mise en œuvre de ce mécanisme a ainsi été élaboré pour faciliter l'opérationnalisation du MISAD au sein de la FC-G5S. Il est en attente de soumission au COMANFOR pour validation.

Élaboration du Manuel CIMIC

L'équipe du projet apporte son appui technique au Chef J9 (CIMIC) de la Force conjointe dans l'élaboration du manuel CIMIC, destiné à clarifier l'organisation et la structure de la Cellule CIMIC. Il précisera les responsabilités des officiers CIMIC aux niveaux du PCIAT, des Fuseaux et des bataillons. Le manuel servira, en outre, de guide à la FC-G5S dans ses actions civilo-militaires, ainsi que dans sa collaboration avec les organisations locales et internationales impliquées dans ce domaine. Le travail pour la finalisation de ce document se poursuit.

Révision de la POP Capture

L'équipe du projet, en appui à la FC-G5S, a également contribué à la révision de la procédure opérationnelle permanente (POP) relative à la capture, rétention et transfert. La révision de ce document interne de la FC-G5S faisait suite aux recommandations de l'atelier sur la judiciarisation du champ des opérations organisées à Niamey en 2020. Le document en cours d'amendement sera bientôt soumis au COMANFOR pour signature.

Suivi des cas de violations de droits de l'homme documentés

Tout au long de la période couverte par ce bulletin, le Projet a continué à faire le suivi des incidents de viol et de violences sexuelles survenues à Téra au Niger. Ce suivi a été conduit par les équipes du projet basées au Tchad, au Niger et au Mali a permis de s'assurer que la feuille de route qui avait été élaborée à la suite des incidents et approuvée par le commandement de la Force conjointe a été effectivement mise en œuvre. Il est ressorti de ce suivi que la Force conjointe a transmis son

Rapport d'enquête aux autorités tchadiennes et nigériennes concernées et que les individus mis en cause dans le cadre de ces incidents sont actuellement aux mains de la justice tchadienne. Une enquête judiciaire est ouverte à ce sujet, selon les autorités tchadiennes. Le HCDH poursuivra le suivi de ce dossier et son accompagnement en cas de besoin.

Les initiatives du Projet pour protéger l'environnement tout en promouvant les droits de l'homme

Pour la première fois, lors de l'atelier diagnostic et de consultations sur la protection des civils, l'équipe du projet a organisé une activité de quatre jours sans utiliser une seule bouteille plastique. Au cours de cette activité, qui s'est déroulée du 17 au 20 mai à Nouakchott (Mauritanie), les 60 participants et facilitateurs, ont tenu le pari de jouer leur partition pour la réduction de l'empreinte carbone. En effet, la sensibilisation du personnel de l'hôtel ayant abrité la salle de conférence a permis de n'utiliser que des verres et des carafes en verre, en lieu et place de bouteilles plastique.

Il est estimé qu'une telle activité nécessite en moyenne 500 bouteilles de plastique, soit environ 16 kilos de PET (*polyéthylène téréphtalate*), le plastique transparent des bouteilles d'eau, dont la production nécessite pour chaque kilogramme, environ 2 kilogrammes de pétrole brut. Selon le Programme pour l'Environnement de l'ONU, la fabrication de matières plastiques absorberait 4% de la consommation mondiale de pétrole.

En organisant une activité sur la protection des civils sans bouteilles en plastique, le Projet a contribué à la propreté des plages mauritaniennes et de son océan; il a évité la consommation de 32 litres d'essence, soit une distance d'environ 400 km !

Ce geste simple est unificateur s'inscrit dans l'objectif du HCDH d'harmoniser ses propres opérations avec les Objectifs du Développement Durable (ODD). Cette approche participe donc à la réalisation de l'ODD 1 sur l'élimination de la pauvreté, l'ODD2 sur la faim zéro, l'ODD 14 sur la protection des écosystèmes marins et l'ODD16 sur l'accès à la justice pour tou(te)s la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

La même approche a été adoptée lors de la table ronde organisée à Bamako sur la prévention de l'extrémisme violent, et la lutte contre le terrorisme, les 29 et 30 juin 2021.